

Ponts naturels :

Pour 2018, une note de la DG précise aux directions locales qu' en raison d'un nombre important de « ponts naturels » pouvant être votés, leur nombre devait être limité au maximum de 3. En outre la semaine du 7 au 13 mai qui comporte deux jours fériés, un seul pont naturel devait être adopté (le vendredi 11 mai devant être privilégié compte tenu des fortes contraintes liées à la campagne d'impôt sur le revenu et à l'accueil des usagers)

Pour l'Isère, les ponts naturels retenus par la direction sont les 11 mai 2018, 24 et 31 décembre 2018.

Une fois de plus, Solidaires finances Publiques déplore que ces ponts naturels soient imposés à des dates données et pris sur notre capital congés (aucun cadeau donc, même si Noël approche...).

Une organisation syndicale déplore que la direction n'ait pas opté pour la totalité des ponts naturels possible sur l'année 2018, soit 6 jours (de congés imposés donc!!!). La Direction a suivi les consignes nationales et en a retenu 3.

Qu'il est loin le temps où chacun avait le libre choix de venir travailler, avec juste l'accueil fermé au public...

Une autre précise que Noël est une fête religieuse qui ne concerne pas tous les agents, et suggère que les congés soient limités à 15 jours consécutifs, comme à l'hôpital pour régler les problèmes de permanences...

La fusion d'EPCI de la CA Pays Viennois et de la CC région de Condrieu :

Vienne Condrieu Agglomération devrait aboutir d'ici le 31/12/17, son siège sera à Vienne, et donc géré par la Trésorerie de Vienne Agglomération. Si le directeur du pôle GP estime qu'il n'y aura pas de travail en plus (les agents apprécieront...), notre Directeur nous informe qu'à l'heure actuelle il n'est pas possible d'évaluer si la charge de travail augmentera. Il nous promet la communication des chiffres d'ici 1 an.

Le bilan de la campagne d'évaluation 2017 fait ressortir qu'il y a moins d'appels de notation cette année pour les cadres B... Logique puisqu'ils ne pouvaient plus bénéficier dès cette année de mois de réduction !!! Nous avons rappelé à l'administration le véritable parcours du combattant auquel doivent faire face les agents pour faire appel, ce qui décourage fortement et de fait en limite énormément le nombre... au niveau local et logiquement au niveau national.

La campagne d'élaboration du DUERP/PAP est terminée depuis le 24/11/2017, vous avez donc tous dû participer à une réunion de service organisée par votre cadre de proximité... Une quoi ? Par qui ? Malheureusement vous serez sans doute nombreux à vous poser ces deux questions...

Solidaires Finances Publiques vous rappelle qu'il est important de remplir le Registre Santé et Sécurité au Travail, maintenant dématérialisé. C'est au vu de vos remarques que tous les problèmes matériels liés au bâtiment peuvent être pris en charge et traités par l'assistant de prévention.

Le Tableau de Veille Sociale rénové comporte 6 indicateurs socles (choisis au niveau national) et 4 indicateurs complémentaires. Pour l'Isère, ceux retenus sont les suivants :

- nombre d'arrêts de jours de congés maladie ordinaire
- nombre d'accidents de services
- emplois non pourvus
- nombre d'arrêts de jours de congés de longue maladie.

Le plan prévisionnel de déploiement des caisses uniques prévoit dans les mois à venir (2018) une caisse unique sur les sites de : Rhin et Danube, Bourgoin-Jallieu et Grenoble-Vallier.

Solidaires Finances Publiques 38 a rappelé à la Direction qu'actuellement la caisse SIP de Rhin et Danube est souvent saturée, que les agents du service recouvrement Oisans-Drac doivent régulièrement rester au mieux jusqu'à 17h30 pour pouvoir passer toutes les opérations comptables ! Même si l'encaissement en numéraire va passer à 150€ maximum, cela ne diminuera pas les opérations. En effet, un redevable ayant une dette supérieure au seuil d'encaissement paiera une partie en numéraire et une partie en CB, ce qui multipliera les opérations et donc les risques d'erreurs...

La caisse de Rhin et Danube prend en compte des paiements pour d'autres trésoreries qui génèrent une masse importante de P109 (transfert de paiements entre trésoreries) et surchargent le service de recouvrement ; la comptabilité prend donc le pas sur le recouvrement.

Une caisse unique a également de lourdes répercussions sur le service comptabilité de la direction : le fait qu'une seule opération comptable soit passée le lendemain ou de manière erronée par le service engendre un déséquilibre dans la comptabilité départementale...

En réponse à nos interventions, M LERAY, nous informe qu'un AUDIT va être demandé, afin de trouver des possibilités de simplifications dans cette organisation... Rien n'est gagné quand on connaît la complexité de notre comptabilité !!! Mais cela permettra au moins aux agents concernés de pouvoir enfin s'exprimer sur ce sujet ! (certains demandaient cet audit depuis déjà un bon moment)

La mise en place de l'accueil sur RDV au CFP de La Mure ne va pas désengorger l'accueil quoiqu'on en dise (les collègues de Bourgoin et Voiron peuvent en témoigner). De plus, dans le nouveau bâtiment il n'y aura toujours que deux boxes d'accueil (bien que les agents avaient à maintes reprises souligné ce problème...). Cela risque fort d'engendrer encore des conflits avec les usagers et d'amener des tensions inutiles entre collègues... Qui aura priorité pour le box ?

Questions diverses :

Vos élus ont encore alerté la direction sur des services en situations difficiles (preuve si nécessaire que rien ne va mieux, bien au contraire malheureusement...)

- le PRS navigue sans pilote et aucun intérim ne peut être mis en place car son absence est inférieure à 3 mois, un poste de B n'est pas pourvu et un I Div est chargé de mission (mais sans avoir la responsabilité comptable...). La direction s'est engagée à affecter provisoirement un auditeur avec une délégation de signature en attendant le retour du chef de service. L'Agent EDR sera maintenu et une aide ponctuelle d'un agent de la division des professionnels a été actée. Nous resterons vigilants sur les suites de ce dossier.

- Saint-Martin d'Hères n'a pas d'adjoint pour le recouvrement et les nouveaux agents ne sont pas formés...

Enfin, le directeur du pôle fiscal clôture ce CTL par **la bonne nouvelle du jour** : la révision foncière se passe bien. Celle-ci n'a pas engendrée plus de contentieux d'évaluation... Youpi !!!

*Toute l'équipe de
Solidaires Finances Publiques 38
vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !*

